



CEFAP

Témoign de la coopération canado-béninoise

LES origines du Centre de formation administrative et de perfectionnement (CEFAP), remontent au milieu des années soixante. Déjà à cette époque des échanges de correspondance ont lieu entre le Canada et la République Populaire du Bénin qui alors se nommait la République du Dahomey.

Les années suivantes sont témoins de visites effectuées de part et d'autre afin de bien préciser les objectifs et les modalités d'implantation de cette future école d'administration. Dès le début de ce projet, l'Institut de coopération internationale, organisme rattaché à l'Université d'Ottawa, apparaît comme le maître d'œuvre et de fait le demeure encore aujourd'hui.

Le CEFAP est créé par un Arrêté ministériel, en date du 25 octobre 1974, qui lui donne l'existence juridique. Peu de temps après, un mémoire d'entente ayant pour objet une assistance technique en vue de la mise sur pied de ce Centre, sera signé par les représentants des deux pays, le 21 janvier 1975. Cette entente est en vigueur pour une période maximale de cinq ans. Elle couvre ainsi les années 1975 à 1979.

Les objectifs visés par ce document sont la formation, le perfectionnement et le recyclage des cadres supérieurs et intermédiaires de la fonction publique. Ces objectifs s'étendent également aux agents des secteurs semi-publics et privés de même qu'aux collègues béninois qui remplaceront éventuellement le personnel canadien comme professeurs et responsables de l'école.

Le CEFAP est donc un instrument que l'Etat béninois s'est donné afin de répondre à ses besoins de plus en plus pressants d'administrateurs qualifiés.

Les ressources humaines

Depuis les débuts du centre, les autorités béninoises ont détaché des administrateurs de l'Etat ou de diverses sociétés pour participer à temps plein

ou à temps partiel à la réalisation des divers programmes de formation ou de perfectionnement. Deux collègues béninois furent nommés en permanence en 1977. Alors que l'un bénéficia, peu de temps après sa nomination, d'un stage de six mois au Canada, l'autre s'inscrivit à l'Université de Montréal pour une période de deux ans afin d'acquérir une maîtrise en bibliothéconomie.

Il faut attendre avril 78 pour la nomination d'un directeur attaché uniquement au Centre. Jusque là, cette fonction était assumée par le recteur de l'Université nationale du Bénin. Cette année-là marquera l'arrivée de nombreux professeurs que l'Etat dégage totalement ou progressivement de leurs anciennes responsabilités.

Au début du projet le personnel canadien était en nombre supérieur. Aujourd'hui le Centre est entièrement dirigé par des Béninois.

Outre le directeur, quatre professeurs béninois assument les tâches de coordination des divers programmes tout en dispensant des cours dans leur spécialité. A ce groupe, se joignent cinq autres cadres de l'Etat qui sont responsables de divers cours ou activités pédagogiques.

Au cours de son développement, le nombre des conseillers canadiens devient relativement moins important. Aussi il nous paraît important de constater que ce projet a suivi l'évolution typique d'un plan de coopération. Tant au niveau du nombre que des responsabilités assumées, il y eut une prise en charge graduelle et constante du Centre par les Béninois. D'organismes et d'initiateurs, le rôle des Canadiens a évolué vers une dimension davantage pédagogique laissant aux Béninois le soin d'implanter définitivement le Centre au cœur des réalités de leur pays.



● Bâtiment abritant les locaux du CEFAP.